

Paris 11, le 07/09/2012

Transfert à Paris 20 : **NON, NOUS NE SOMMES PAS SEREINS ! Et les 250 euros n'y changeront rien !**



Etes-vous sourd Mr Maunoury ?

N'entendez-vous pas les inquiétudes qu'exprime le personnel au sujet du transfert, les doutes qui nous assaillent sur la bonne marche des services ?

Etes-vous aveugle Mr Maunoury ?

Que vous ne vouliez pas voir et prendre en compte la détérioration accrue des conditions de travail que vous nous promettez :

- accélération des cadences
- haut-le-pied insensé
- petitesse des locaux
- utilisation des V.A.E

Etes-vous muet Mr Maunoury ?

Que vous ne daigniez répondre aux attentes légitimes du personnel s'agissant de l'emploi, du volant de remplacement, du personnel de ménage et tout simplement du futur fonctionnement du centre.

A SUD, nous ne sommes ni sourds, ni aveugles, ni muets !

Nous déposons donc un préavis de grève illimité à compter du mercredi 12 septembre, pour permettre au personnel d'exprimer fort et clair ses revendications légitimes !

**PARIS 11 n'est pas mort !
BREGUET vit encore !**

MERCREDI 12 SEPTEMBRE :

**TOUTES et TOUS EN GREVE !
RDV devant le bureau dès 6h00**

Monsieur le Président du CHSCT,

Conformément à l'article L4614-10 du code du Travail, nous vous demandons de bien vouloir réunir le CHSCT pour un cas exceptionnel justifié par l'urgence au sens de l'article R4614-3 du code du travail.

En effet, il s'agira de traiter la question suivante :

Demande de report du transfert des activités sur la PDC 20

Vu la fin ? tardive des travaux et l'impossibilité pour les membres du CHSCT de visiter les nouveaux locaux, il est impossible d'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs et travailleuses du nouvel établissement, ainsi qu'à l'analyse des conditions de travail. **L'utilisation du vélo à assistance électrique (V.A.E.)**

La part importante que semble prendre le vélo dans le transport des personnels entre 20ème et 11ème arrondissement soulève un gros problème de sécurité et de dangerosité pour ces agents (« A Paris, en 2011, parmi les 723 cyclistes qui ont été impliqués dans des accidents, 660 d'entre eux ont été blessés dont 39 grièvement. » Source: <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Prevention/Securite-routiere/Cyclistes-et-conducteurs-de-deux-roues-motorises>.)

Ce danger est accru par la géographie particulière du secteur en forte déclivité.

Situation du personnel ONET de Paris 11

Ce personnel étant encore couvert par l'action du CHSCT de Paris 11, nous sommes très inquiets quant à leur situation quand eux-même ignorent quel sera leur prochaine affectation. Nous demandons toujours à ce que La Poste intervienne en tant que donneur d'ordre pour faire pression sur ONET pour qu'ils suivent l'activité de Paris 11.

Points divers

Cafétéria et restauration pour 450 agents, cabinets d'aisance, caddies électriques

Vous voudrez bien fixer dans les plus brefs délais et avec le secrétaire du CHSCT, le lieu, la date et l'heure de cette réunion extraordinaire.

Dans l'attente de votre réponse, Veuillez accepter, Monsieur le Président du CHSCT, nos salutations distinguées.

Patrick Gislard pour SUD
Sophie Robin pour CGT





www.sudposte75.fr

Syndicat des services postaux parisiens
25 / 27 rue des envierges 75020 Paris
tél : 01 44 62 12 10 fax : 01 44 62 12 12
mail : sud.postaux.75@sudptt.fr

LA POSTE - DOTC Paris Sud
M. le Directeur

Paris, le 06/09/2012

objet : dépôt d'un préavis de grève sur Paris 11 PDC

Monsieur le Directeur,

Le syndicat SUD des services postaux parisiens dépose un préavis de grève illimité qui prendra effet mercredi 12 septembre 2012 à partir de 0 h. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de Paris 11 PDC ainsi que celui appelé à le remplacer.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- report du transfert des activités sur la PDC 20
- création des emplois nécessaires à la bonne marche des services
- suivi de l'activité par le personnel ONET de Paris 11
- embauche sous CDI de tous les CDD et intérimaires en faisant la demande
- augmentation du montant de la prime de transfert

Conformément à la réglementation en vigueur, nous souhaitons être reçus avec l'ensemble des organisations syndicales dépositaires d'un préavis similaires.

P. le syndicat,
Patrick GISLARD
Olivier ROSAY